



FICHE ACTION 5 (AXE 1)

CONSTRUIRE DES OUTILS D'AUTO-ÉVALUATION POUR LES ÉLEVEURS ET LES VÉTÉRINAIRES

Structure pilote : ANSES-ANMV

Structures associées et consultées : Coop de France, DGAI, FNP, GDS France, Institut de l'Élevage, SIMV, SNGTV, SNVECO

Mesure en lien avec les actions suivantes : 34

Tableau de bord

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 20 août 2012

1. Contexte et enjeux

1.1. Contexte national et européen :

La connaissance des données de prescription et d'utilisation constituent un élément de base pour la mise en place de mesures de gestion et d'évaluation de risques.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des réflexions actuellement en cours au niveau européen sur la détermination d'indicateurs de consommation d'antibiotiques.

Les filières professionnelles sensibilisent déjà les éleveurs aux bonnes pratiques d'utilisations des antibiotiques. D'autres démarches volontaires de limitation d'utilisation et d'auto évaluation ont également été mises en place. Une première phase consistera à recenser toutes ces initiatives.

A titre d'exemple, on peut citer les guides des bonnes pratiques d'hygiène et en élevage et leurs outils d'application qui pour les uns rappellent les bonnes pratiques d'usage des antibiotiques et pour les autres proposent des outils d'évaluation voir d'auto-évaluation des pratiques.

1.2. Textes de référence (réglementaires ou autres documents)

Les guides professionnels et leurs outils d'application par exemple :

- Guide des bonnes pratiques en élevage de gros bovins, veaux de boucherie, ovins et caprins
- Charte des bonnes pratiques d'élevage. <http://www.charte-elevage.fr/>
- Code Mutuel caprin. <http://www.bienvivredulaitdechevre.fr/>
- Guide des bonnes pratiques ovines – www.reconquete-ovine.fr
- Audit « traçabilité alimentation animale et traitements vétérinaires » - audit réalisé par Idele pour la filière Bovins lait dans le cadre du CPER 2010-2013
- Guide des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire de la SNGTV.

1.3. Rappel des objectifs de la mesure

Des systèmes d'auto-évaluation sont nécessaires à mettre en place pour permettre aux vétérinaires et aux éleveurs d'évaluer de manière volontaire leur propre utilisation, d'identifier les marges de progrès possibles et les inciter à modifier leurs habitudes. Ce seront des questionnaires et des indicateurs de référence de la prescription et de l'utilisation des antibiotiques (y compris ceux incorporés dans les aliments médicamenteux) adressés aux élevages et aux vétérinaires.

La mise en place d'outils d'autoévaluation nécessite la définition de principes généraux et de définir précisément les critères à suivre et dans quel but, mais aussi d'adapter ces principes et critères aux spécificités de chaque filière animale.

Les outils mis en place devront permettre de disposer notamment d'indicateurs pertinents, sans nécessiter de trop grandes contraintes en matière de saisie des données. La mise en place d'outil d'autoévaluation a pour but de permettre au vétérinaire et à l'éleveur de pouvoir évaluer leur utilisation d'antibiotiques dans le temps et de se situer par rapport à des référentiels et indicateurs nationaux à définir en collaboration avec les filières et les organismes techniques. Le système Datamatrix peut être une voie à explorer.

Ces outils d'évaluation devront permettre aux éleveurs et aux vétérinaires d'identifier les marges de progrès potentielles et les moyens de maîtrise à mettre en place. Ils devront aussi permettre aux organismes vétérinaires techniques et aux organismes professionnels agricoles de définir les actions de formation à développer ou d'amélioration des structures d'élevage avec l'appui des ministères de tutelle.

1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre

1.5. Estimation des besoins de financement

2. Suivi et réalisation de la mesure

- Une première discussion doit avoir lieu avec les différentes filières pour définir les principes généraux : que souhaite-t-on suivre, avec quel niveau de détail et quels outils (questionnaire, indicateurs, les deux), quels dispositifs, quels acteurs ?

1. Questionnaire d'auto-évaluation :

Un tel questionnaire aura pour objectif de faire prendre conscience au vétérinaire, à l'éleveur les risques liés au développement de la résistance aux antibiotiques et les bonnes pratiques en matière d'usage prudent des antibiotiques.

Questionnaire vétérinaire :

- Mise en place d'un groupe de travail avec la SNGTV afin de développer un questionnaire spécifique s'appuyant sur l'expérience déjà conduite dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation des médicaments vétérinaires par la SNGTV.

Questionnaire éleveur/filière :

- Mise en place d'un groupe de travail avec les OPA, la SNGTV et la DGAL pour élaborer un questionnaire à destination des éleveurs basé sur celui développé pour les visites sanitaires d'élevage.
- Étudier si une adaptation est nécessaire par filière.

2. Indicateur d'utilisation des antibiotiques :

Souhaite-t-on développer un indicateur uniquement quantitatif ou également qualitatif ?

Plusieurs indicateurs sont utilisés en France et à l'étranger. Parmi ceux qui reviennent le plus souvent, on retrouve le nombre de traitements administrés et la durée de traitement. Ces indicateurs sont éventuellement pondérés par un dénominateur. Il existe également des approches technico-économiques dans certaines filières.

- Le recensement et l'évaluation des outils informatiques existants doivent également être entrepris.

Les vétérinaires et les éleveurs sont de plus en plus équipés d'outils informatiques les aidant dans le suivi sanitaire des élevages, la gestion de leur pharmacie (VETELEVAGE, VETESTEL, VETOCOM, ...). Ces outils enregistrent selon les cas diverses données telles que les consommations d'antibiotiques, les prescriptions...

L'un des objectifs serait de définir des indicateurs de consommation d'antibiotiques harmonisés comparables à ceux de l'Anses-ANMV et prenant en compte également les besoins et caractéristiques des différentes filières animales. Les filières et leurs fournisseurs de logiciels informatiques pour la gestion des médicaments chez les vétérinaires et les éleveurs pourraient mettre en place des outils permettant un calcul automatique des indicateurs définis. Ces outils permettraient aux vétérinaires/éleveurs d'évaluer l'évolution de leur propre consommation d'antibiotiques. Un outil comparable à celui mis en place en Belgique pourrait être adapté à la situation Française. <http://www.abcheck.ugent.be/v1/pages/home/?lang=en>

Un indicateur pourrait être défini pour permettre aux vétérinaires praticiens de suivre l'évolution de leur prescription d'antibiotiques au sein de leur clientèle.

PREVISIONNEL		RESULTATS		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
Recensement des outils d'autoévaluation existants. (Obj, mode de diffusion, etc.). Résultat attendu : Liste des outils existants	4 mois (Octobre 2012)			
Groupe de travail questionnaire vétérinaire Résultat attendu : Questionnaire vétérinaire	9 mois (Avril 2013)			

Groupe de travail questionnaire éleveurs/filière Résultat attendu : Questionnaire éleveurs/filière	9 mois (Avril 2013)			
Étude des logiciels existant Résultat attendu : Rapport	9 mois (Avril 2013)			
Indicateur filière Porc Résultat attendu : Indicateur	Avril 2013			
Indicateur filière cunicole ou volaille Résultat attendu : Indicateur	Avril 2013			
Indicateur autres filières Résultat attendu : Indicateur	2014			
Indicateur vétérinaire Résultat attendu : Indicateur	Juin 2013			